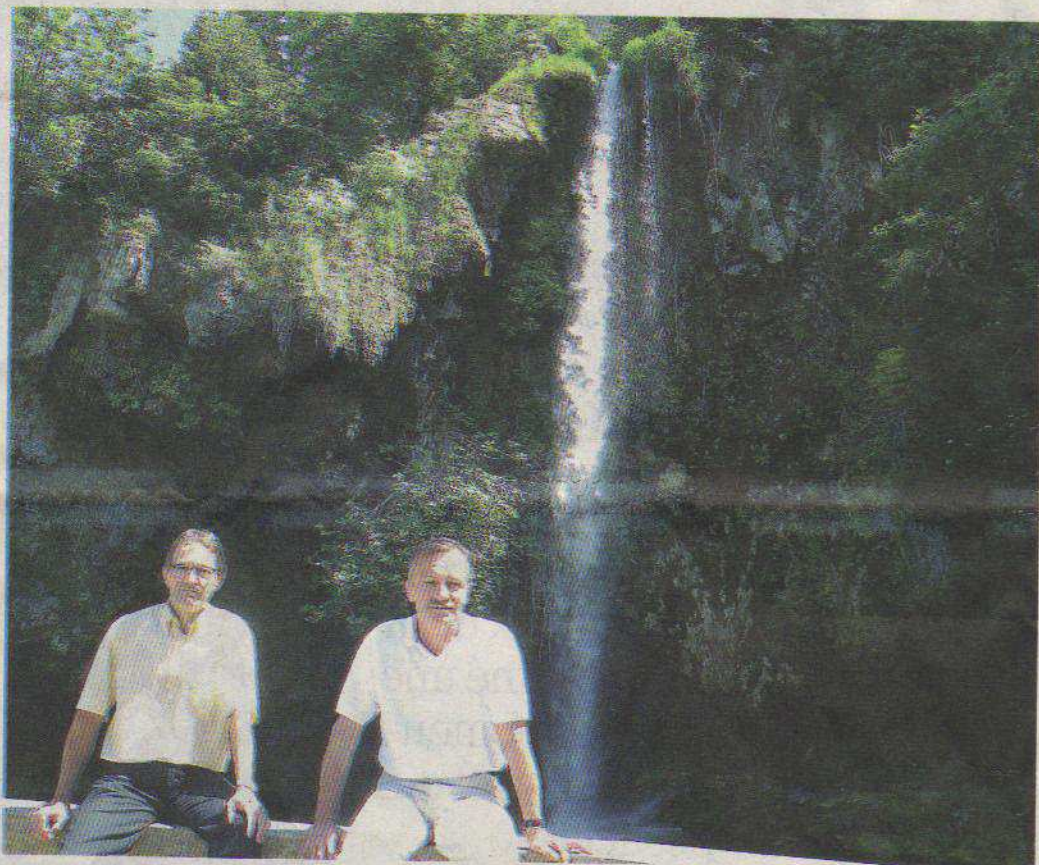


La cascade fait toujours des remous

l'essentiel ▼

Après la réunion de vendredi dernier où la Commission des sites n'a pu donner son avis sur le renouvellement d'exploitation de l'eau de la cascade par la centrale hydroélectrique, le collectif « Ranimons la cascade » réagit.

« **C**e que l'on veut, c'est que la cascade coule toute l'année, qu'elle ait la priorité, elle ne doit rien au concessionnaire de la centrale hydroélectrique », martèlent les membres du collectif « Ranimons la cascade ». La cascade du village voit pourtant son eau détournée depuis 1928 pour alimenter cette microcentrale dont la concession est arrivée à terme il y a cinq ans. « L'exploitant, Jean-Gérard Guibert, a demandé un renouvellement et exprimé sa volonté d'accroître la capacité de production autrement dit de pomper plus d'eau », s'inquiète l'association. Cette dernière avait demandé, tout comme l'architecte des bâtiments de France, que, dans le cadre de son instruction, le dossier passe devant la Commission des sites. Cette réunion a bien eu lieu, vendredi dernier, mais « Ranimons la cascade » déplore que la Commission n'ait pu émettre un avis : « Elle a été priée de le



Le 7 juin dernier, le maire de Salles-la-Source, Robert Caule, recevait l'exploitant de la centrale hydroélectrique, Jean-Gérard Guibert. /Photo DDM, archives.

garder pour elle ! On lui a expliqué que c'était juste pour information qu'on avait inscrit cette question à son ordre du jour ». Et si le collectif n'a pas été admis à participer à cette réunion, il a appris qu'il y en aurait bientôt une autre pour parler des aménagements. « Le concessionnaire a l'intention de changer la conduite forcée », indique un des membres qui s'interroge sur l'authenticité des droits dont

se réclame le concessionnaire. « On ne peut pas examiner le dossier tant que la question juridique n'est pas éclaircie. D'ailleurs nous avons des juristes dans notre association qui sont en train de débroussailler tout ça pour monter un dossier solide ».

Le collectif « Ranimons la cascade » a rendez-vous vendredi avec le secrétaire général de la préfecture, Jean-François Moniotte. L'occasion

de lui dire que les énergies douces ne doivent pas avoir la priorité sur des sites exceptionnels comme Salles-la-Source. « Le droit doit être respecté au-delà de toutes les influences », estime le collectif.

Anaïs Arnal

Réservez vos
Brameloup,
Sur place :
TADALPA
Location